

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 9 juin 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 29

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN		

### **Membres absents :**

Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Céline TONOT	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Philippe BELLEVILLE	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES****Parc d'Activités de Beauregard - Lot n°25 (légumerie) - Echange de parcelles de terrain avec la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise »**

Il est rappelé que par délibération du 17 décembre 2020, le Conseil métropolitain a décidé de confier à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD), par voie de convention de prestations intégrées portant mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage, la construction d'une légumerie située dans le « Parc d'Activités de Beauregard ».

Par délibération du 18 novembre 2021, le Bureau métropolitain a décidé de procéder à l'acquisition du terrain correspondant. Cette acquisition est intervenue par acte administratif en date du 25 novembre 2021.

Afin de poursuivre l'opération, il est nécessaire d'effectuer une régularisation foncière des abords du site situé sur la commune d'Ouges.

Il convient de procéder à un échange de parcelles, constitués d'espaces verts et de délaissés de voirie, dans les conditions suivantes :

- cession par Dijon métropole de la parcelle cadastrée section ZR n°125p d'une superficie de 11 m<sup>2</sup> environ ;
- acquisition par Dijon métropole de la parcelle cadastrée section ZR n°123p d'une superficie de 22 m<sup>2</sup> environ.

Compte tenu de la faible superficie des terrains échangés et de l'intérêt de cette opération, il est proposé que cet échange intervienne sans soulte, étant précisé que le service du Domaine a déterminé une valeur vénale de 50 €/m<sup>2</sup>.

**Le Bureau,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **de procéder** à un échange foncier sur la commune d'Ouges avec la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » des parcelles visées ci-dessus ;
- **de dire** que cet échange interviendra sans soulte et par acte administratif ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 36	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN